

le

Association
des Amis
du **TPR**

Octobre

Souffleur

2010

n° 20

**Vous
m'emmerdez
Murphy!**

par le Théâtre Extrapol

Billet du comité de l'association des amis du TPR

Sommaire

**CAMILLE REBETEZ
LAURE DONZÉ
MARTINE CORBAT
LIONEL FRÉSARD**
Repères biographiques **3**

VOUS M'EMMERDEZ MURPHY!
Argument du spectacle **5**

LA LOI DE MURPHY
6

**CAMILLE REBETEZ
LAURE DONZÉ
MARTINE CORBAT
LIONEL FRÉSARD
SOPHIE MAYOR**
Interview **7**

THÉÂTRE EN FÊTE
11

Vous obtiendrez encore plus d'informations sur ce spectacle sur le site www.tpr.ch ; vous pourrez également y (re) découvrir les anciens numéros du Souffleur sous la rubrique « Amis du TPR ».

Chacun porte en soi une loi à laquelle il est plus enclin à se soumettre: la loi du plus fort, la loi du moindre effort ou... la loi de Murphy. Pour l'occasion de ce premier numéro du Souffleur de la saison 2010-2011, c'est sur cette dernière que nous portons notre attention. Si peu de personnes l'ont prouvée, beaucoup l'ont subie. Telle Clémence. « Paratonnerre à emmerdes », comme ils disent.

Donc même si vous avez un réveil électrique et un réveil à piles, et que c'est tout de même le clocher qui jouxte votre demeure qui vous fait émerger au moment précis où vous devriez passer par la porte de votre lieu de travail, y'a pire.

Même si, dans l'urgence du petit-déjeuner, votre tartine tombe sur la tranche, rebondit sur le carrelage, roule jusqu'au tapis onéreux ramené du Népal et choit du côté confiture au sol, y'a pire.

Même si en voulant délicatement décoller cette même tartine, vous vous penchez en avant et renversez votre verre rempli d'une boisson bien sucrée (y'avait plus d'lait) sur le même tapis auquel vous ten (i)ez tant, et que vous savez que la journée ne fait que commencer, y'a pire. Y'a Clémence.

Munie d'une singulière casco complète anti-Murphy, elle tente d'aseptiser le monde de toutes les menaces. De maîtriser les turbulences du sort. D'autant plus dans un temps d'ouverture de saison théâtrale, qui s'accompagne souvent de quelques changements, nouveautés, risques ou dangers.

D'ailleurs, Murphy pourrait prétendre que chaque fois que vous avez droit à deux réductions de Fr. 5.-, celles-ci ne soient pas cumulables. Et pourtant! Les spectateurs achetant un abonnement A la carte ou un abonnement Famille et qui sont également membres des amis du TPR et/ou de la SAT (cf. page 92 du programme de saison) totaliseront bien une réduction de Fr. 10.- sur le prix du billet! C'est sur cette exception que s'ouvre la nouvelle saison, avec ses classiques et ses contemporains, ses créations et ses reprises. Pour le présent « Souffleur », nous souhaitons particulièrement remercier les membres du Théâtre Extrapol, qui ont agréablement participé à l'élaboration de nos articles. Et afin que vous sachiez qui sont les joyeux murphiens s'attelant à la tâche de vous souffler deux-trois informations qui nous ont intéressés, voici les noms des quelques laborantins en comité: Pierre Bauer, Anne-Catherine Bolay Bauer, Violaine DuPasquier, Bernt Frenkel, Giselle Götz, Danièle Guillaume-Gentil, Pierre-André Monti, Fabio Morici et Gaston Verdon.

Enfin, morale, que l'on soit citoyen ou spectateur, qui ne tente rien n'a rien... de grave. Si ce n'est l'ennui. Lorsque l'on n'essaie pas de lancer la tartine en l'air, on ne pourra jamais vivre avec ce sentiment de grandeur sous la poitrine en se disant: aujourd'hui, j'ai fait plier une loi de l'univers. Nous vous espérons donc de taille à rencontrer cette belle saison, prêts à relever le défi du lancer de tartines, et si vraiment cela ne s'arrange pas, y'a Clémence.

Théâtralement vôtre, **Le Souffleur**

Camille Rebetz Laure Donzé Martine Corbat Lionel Frésard



Camille Rebetz, auteur (1977) •

Après un baccalauréat académique et une maîtrise en écriture à l'Université du Québec à Montréal, Camille Rebetz revient dans le Jura (il est né à Saignelégier) et y écrit *COMME UN QUARTIER DE MANDARINE SUR LE POINT D'ÉCLATER* en 2004 pour le Théâtre Extrapol, dont il est co-fondateur. Il reçoit parallèlement une bourse de la SSA lors de l'opération Textes en Scènes. Il y écrit, en résidence d'écriture dirigée par Jean-Marie Piemme, *NATURE MORTE AVEC ŒUF* (publié par B. Campiche Editeur, dans la collection Théâtre en cam-Poche - Enjeux). Ce texte, par ailleurs traduit en allemand, est monté par Andrea Novicov en 2006 au Théâtre de Poche à Genève, à l'Arsenic à Lausanne et dans deux autres théâtres frontaliers. En 2005, il crée le texte de *GUTEN TAG, ICH HEISSE*

HANS avec le Théâtre Extrapol, spectacle lauréat du Prix Innovation 2006 des ATP (Association artistes-théâtres-promotion). Plus récemment, Camille Rebetz a écrit *LES JARDINS DU PARADIS*, grand spectacle populaire présenté à Delémont. En 2009, son texte *LES CHEVALIERS JEDI ONT-ILS UN BOUTON SUR LE NEZ?* a été présenté dans divers théâtres, dans une mise en scène d'Anne-Cécile Moser. Parallèlement à son activité d'auteur, Camille Rebetz enseigne le théâtre à l'École de Culture Générale de Delémont. Il a bénéficié en été 2010 d'une résidence de création à la Red House de New York pour l'écriture, en collaboration avec Laure Donzé, d'un scénario de long métrage.

Laure Donzé, metteuse en scène (1979) •

Laure Donzé obtient en 2000 un diplôme en études théâtrales à l'Université Laval de Québec, puis, en 2003, une maîtrise en mise en scène à l'École Supérieure de Théâtre de l'Université du Qué-

bec à Montréal. Co-fondatrice du Théâtre Extrapol à son retour en Suisse en 2003, elle met en scène les spectacles de la compagnie: *COMME UN QUARTIER DE MANDARINE SUR LE POINT D'ÉCLATER* (2004); *GUTEN TAG, ICH HEISSE HANS* (2005-2008); *VACHE ACTUELLE* (2007). Depuis 2003, Laure Donzé enseigne la théorie et la pratique du théâtre au Lycée Cantonal de Porrentruy. Elle y a monté, entre autres, *A QUELLE HEURE ON MEURT?* de Réjean Ducharme (2004), *A TOUS CEUX QUI* de Noëlle Renaude (2005), *ET VYASA SE MIT À RACONTER*, adaptation du Mahabharata (2006), *ALBATROS* de Fabrice Melquiot (2009). Férue du travail de chœur, elle a mis en scène deux opéras: *THE FAIRY QUEEN* de Purcell à Porrentruy en 2007 et *ORPHÉE ET EURYDICE* de Glück en 2008 au Théâtre Granit à Belfort. Laure Donzé a bénéficié en été 2010 d'une résidence de création à la Red House de New York pour l'écriture, en collaboration avec Camille Rebetz, d'un scénario de long métrage.

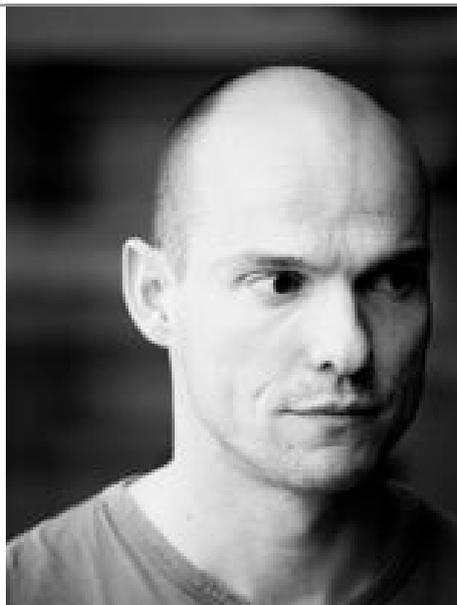


Repères biographiques



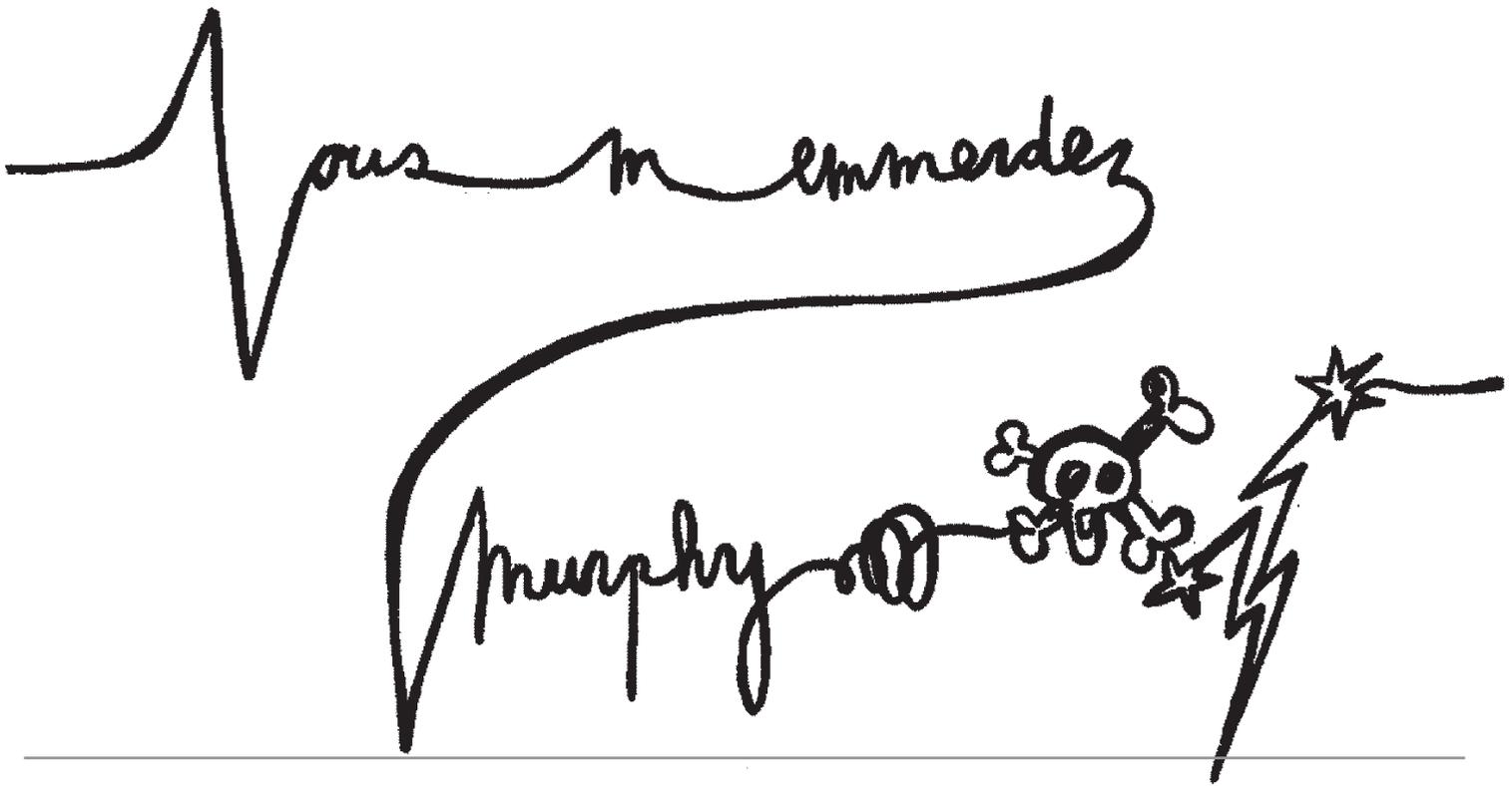
Martine Corbat, comédienne (1978) •

Après une maturité Théâtre à Porrentruy et des études de lettres à Genève, elle entre en 2000 à l'Ecole d'Art Dramatique de Lausanne. Diplôme en poche, elle joue dans les spectacles du Théâtre Extrapol: *COMME UN QUARTIER DE MANDARINE SUR LE POINT D'ÉCLATER*, *GUTEN TAG*, *ICH HEISSE HANS* et *VACHE ACTUELLE*, mis en scène par Laure Donzé et écrits par Camille Rebetz. Comme comédienne, elle travaille notamment sous la direction de Geneviève Pasquier (Cie Pasquier-Rossier) dans *LES SŒURS BONBON* d'Emanuelle delle Piane, de J.-G. Chobaz dans *La Société des Loisirs* et *LES LIAISONS DANGEREUSES*, d'Isabelle Matter dans *UN OS À LA NOCE* (adapt. d'Antigone de Sophocle), d'Anne-Lise Prudat dans *UN PIED DEVANT L'AUTRE*, participe à *OPTIMISTIC/PESSIMISTIC* d'Oskar Gomez Mata (Cie L'Alakran) et au téléfilm de Raymond Vouillamoz *DÉCHAÎNÉES*. Chant, piano, marionnettes, Actors'Studio chez Pico Berkowitch et Jack Garfein à Paris, lectures publiques de nombreux textes (création avec quatre écrivains du Cabaret TasteMot à Lausanne, cycle de lectures), elle plonge dans l'art comme une « curieuse » de la matière. Elle participe à l'automne 2009 à *OPERA BUFFA*, création mise en scène par Philippe Morand autour des textes d'Alexandre Voisard.



Lionel Frésard, comédien (1972) •

Après une formation de cuisinier (1987-1990) et la gérance d'un café dans les Franches-Montagnes (1994-1996), Lionel Frésard quitte le Jura pour étudier le théâtre au Conservatoire de Lausanne, dont il sort diplômé en 2000. Il travaille avec différentes compagnies romandes, dont, entre autres, Pasquier-Rossier *LE VOYAGE INOUÏ DE LA FAMILLE RIKIKI* d'après Cami et *CIVET DE CYCLISTE* d'après Karl Valentin, *LE THÉÂTRE EN FLAMMES* de Denis Maillefer, *ON LIQUIDE!* d'Antoine Jaccoud, *LA 1^{ÈRE} FOIS*, création, ou encore *MARIELLE PINSARD (PYRRHUS HILTON)*. Il est membre fondateur du Théâtre Extrapol (2003) avec lequel il joue *COMME UN QUARTIER DE MANDARINE SUR LE POINT D'ÉCLATER* (2004), *GUTEN TAG*, *ICH HEISSE HANS* (2005-2008) et *VACHE ACTUELLE* (2007). Il crée en 2003 avec des amis la Compagnie Youkali à Lausanne qui monte en 2005 une adaptation du roman de Ramuz *SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS*. Il a également joué un monologue, *L'EFFET COQUELICOT OU LA PERSPECTIVE DE L'ABATTOIR DE THIERRY ROMANENS*, créé en 2008 et repris début 2009. En 2009, on a pu le voir au théâtre Am Stram Gram à Genève et au Petit Théâtre de Lausanne dans *LES CHEVALIERS JEDI ONT-ILS UN BOUTON SUR LE NEZ?* de Camille Rebetz, mis en scène par Anne-Cécile Moser.



Une maison, une famille, une voiture de sport et une bonne morale. Le modèle superlatif de la réussite, et pourquoi pas du bonheur, exclut tout emmerdement. Personne n'y sort la poubelle. Ou si peu. Les tâches ingrates y sont assumées par des individus sans nom, souvent absents des registres. Il y a des alarmes et des chiens contre les voleurs, des airbags, du viagra, des salles de remise en forme et un bulletin de vote. Tout est sous contrôle. Enfin, on peut respirer profondément et jouir de la vie, dans un monde sécurisé.

Aujourd'hui, on ne se contente plus de sortir les crocs quand un danger se présente. La collectivité hypermoderne fait mieux : elle anticipe les dangers, les invente même au besoin, les fantasmes à grand renfort de peur et d'irrationnel dans une courbe qui tend vers le risque zéro – comme les abris anti-atomiques obligatoires dans toute nouvelle construction privée dans les années 80 ou, plus proche de nous, la campagne de prévention contre la grippe H1N1.

Dans un système social et politique obsédé par « l'anti-emmerdement », ce qui advient de funeste sans avoir été prévu fait office de scandale collectif. « Si quelque chose peut mal tourner, alors cette chose finira infailliblement par mal tourner », énonce la Loi de Murphy. Pour éviter que quoi que ce soit puisse mal tourner, mieux vaut alors ne rien tenter, ne pas se mouiller et regarder le monde tourner autour de soi sans y prendre part. On évite toute souffrance en déjouant de manière compulsive les pièges anodins qui font la vie lourde et inutilement compliquée, jusqu'à l'absolu, jusqu'à l'oubli ou au refoulement complet de ses pulsions, jusqu'à ce que la vie nous glisse dessus et nous laisse indifférents. Comme un pays qui se tiendrait hors du monde qui va, se percute et se mélange, un pays qui se mettrait à l'écart, en réglément au maximum chaque centimètre carré de vie, jusqu'à ériger un modèle quasi mathématique de société. Quitte à ce que l'on crève autour de lui ! Pour le reste, il y a la Chaîne du Bonheur !

Pour fuir la fadeur d'une vie sans risques, certains plongent dans le chaos et surfent sur l'extrême, s'inventent des épopées virtuelles ou mythologiques. Ils créent des nouveaux Jack l'Eventreur ou des enfants d'Al Capone, tutoient la nouveauté, défient l'inconnu, s'en prennent plein la figure parfois, tombent, se relèvent peut-être ou peut-être pas. Au final, ils auront eu des heurs et des malheurs ; ils auront vécu.

VOUS M'EMMERDEZ MURPHY ! imagine ainsi un fourmillement de destins éparpillés entre deux pôles : celui de la maîtrise absolue, du risque zéro, et celui de la sensation extrême de vie. Que choisir entre le risque et la sécurité ? Le connu et l'inconnu ? Le rationnel et le pulsionnel ? Ce qui est accepté socialement et ce qui ne l'est pas ? L'équilibre rassurant ou les high et les down survoltants ? Vivre pourrait être dangereux.

On évite l'application de la Loi Murphy en ne vivant pas.

La loi de Murphy

La loi de Murphy (dite aussi loi de l'emmerdement maximum) est une loi empirique (basée sur l'expérience de la vie) qui veut que si un problème est susceptible de survenir dans un processus quelconque, il ne manquera pas de le faire. Autrement formulé : si une chose peut mal tourner, elle finira infailliblement par mal tourner.

Cette maxime du pessimisme tire son origine de l'anecdote suivante : Edward Murphy (1918 – 1990) était un ingénieur américain actif dans le domaine de l'aérospatiale. A la fin des années 1940, il était en charge pour le compte de l'armée de l'air d'un programme de recherche destiné à tester la tolérance humaine à la décélération. Pour ce faire, un pilote était installé sur un chariot propulsé sur un rail au moyen d'une fusée, chariot qui était brutalement ralenti par des freins hydrauliques. Edward Murphy proposa de mesurer les effets de la décélération au moyen de jauges électroniques attachées au harnais du cobaye. Un premier essai fut effectué avec un chimpanzé mais les capteurs restèrent muets : il s'avéra qu'un assistant avait placé toutes les jauges à l'envers... Edward Murphy aurait alors lâché la phrase suivante : « Si on donne à ce type[son assistant] une chance quelconque de faire une erreur, il la fera ». Par la suite, le pilote qui avait pris place sur le chariot pour la batterie de tests ultérieure dut répondre aux questions des journalistes qui s'étonnaient que personne n'ait été blessé au cours des expériences. Il répondit que les risques avaient été pris en compte au regard de la « loi de Murphy ». Cette dernière devint immédiatement célèbre...

La loi de Murphy a notamment poussé les industriels à développer le principe de conception de sûreté, selon lequel il convient d'imaginer les manipulations les plus stupides auxquelles pourraient se livrer les utilisateurs d'appareillages techniques, et prévoir ainsi des solutions pour éviter de telles manipulations (créer des formes particulières pour les prises d'un appareil électronique, afin de

prévenir toute erreur de connexion). La loi de Murphy connaît diverses variantes dans la vie quotidienne :

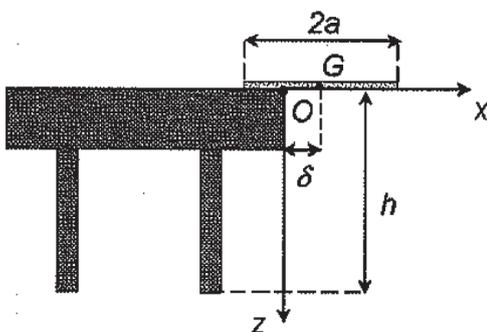
- La loi du parapluie, qui veut que si l'orage menace et qu'on se munit de son parapluie, il ne pleuvra pas ; si en revanche on y renonce, l'averse est assurée ;

- La loi de la tartine beurrée, selon laquelle une tranche de pain enduite de quoi que ce soit s'écrasera inmanquablement, en cas de chute, du côté tartiné ;

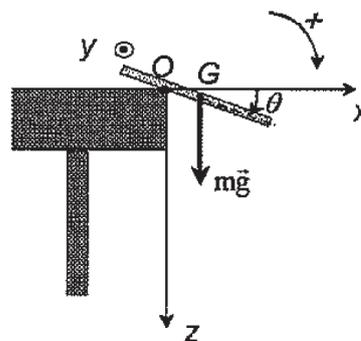
- La loi de la mauvaise file d'attente : dans un supermarché ou un cinéma, vous choisissez la file d'attente la moins peuplée, pour gagner du temps ; vous pouvez être certain que la personne se trouvant devant vous aura oublié de peser ses légumes ou voudra payer avec une carte de crédit qui ne fonctionne pas. Les cas de figure sont multiples et variés. A noter qu'ils ne se manifestent que lorsque vous êtes particulièrement pressé ;

- L'effet démo : l'appareil électronique qui fonctionne parfaitement chez vous et que vous maîtrisez sans problèmes tombe en panne ou refuse tout ordre en présence de tiers que vous devez convaincre de son efficacité (ou de la vôtre).

La formulation la plus extrême de la loi de Murphy est la suivante : « S'il y a la moindre possibilité que ça rate, ça ratera ; s'il n'y en a aucune, ça ratera quand même ».



Tartine sur la table prête à tomber



Chute de la tartine

Camille Rebetez Laure Donzé Martine Corbat Lionel Frésard Sophie Mayor

MC : Martine Corbat, comédienne

LF : Lionel Frésard, comédien

CR : Camille Rebetez, auteur

LD : Laure Donzé, metteuse en scène

SM : Sophie Mayor, administratrice

Quelle est la genèse de Vous m'emmerdez, Murphy ?

MC : Nous avons envie, sur ce projet, après l'expérience des précédents, de prendre le temps. Le temps de la discussion, de la réflexion, de la création. Il y a deux ans, nous (Martine Corbat, Laure Donzé, Lionel Frésard et Camille Rebetez) nous sommes rencontrés chez notre administratrice Sophie Mayor dans la campagne vaudoise pour un week-end de recherche. Pendant une année, nous nous sommes retrouvés une fois par mois autour d'une table avec des bouts de texte, des envies de parler de ceci ou de cela. Peu à peu, des axes se sont dessinés parmi les idées lancées : la Loi de Murphy, la Ligne de Cœur de la RSR et l'envie de bosser avec un chœur de figurants. On avait nos ressources de création. A commencé alors l'exploration à tout-va sur le plateau, sans contrainte. Les comédiens et les concepteurs nous ont rejoints, puis le chœur, et enfin les spectateurs, puisqu'on a présenté en août une version du projet à mi-par-

cours pour avoir un premier retour sur le travail. Long processus, donc, truffé de pauses digestives, mais qui semble, pour la première fois, être en adéquation avec ce dont on a réellement besoin.

Comment l'écrivain trouve-t-il sa place dans ce processus ? A quel moment estime-t-il que les propositions nées du travail de plateau sont mûres pour être couchées sur le papier ?

CR : Je viens d'une école nord-américaine, non pas française. J'aime le spectacle plus que le texte à lire ou à dire. J'aime l'événement théâtral, le « monument à l'éphémère » comme dirait Ariane Mnouchkine. Mais je ne suis pas Philippe Caubère. Ni comédien, ni metteur en scène, ma seule façon d'intégrer la construction vivante et humaine de ce monument est d'y trouver ma place en tant que faiseur de mots et de sens. Je souhaite en outre que certains mythes s'effondrent. Celui de l'auteur nécessairement solitaire et dépressif, dont les paroles sont de marbre. Celui de la hiérarchie des langages théâtraux, où l'on ne retient jamais le nom de l'éclairagiste, qui est Jérôme Bueche dans notre spectacle. Et puis, je ne suis pas plus intelligent que le plateau. Je n'écris pas au-dessus des corps, des voix, de la

scénographie et des images scéniques. Je m'intègre à ces différents langages et je construis le spectacle en dialogue cyclique avec les autres créateurs là où du texte et de la dramaturgie sont nécessaires. Je n'écris cependant pas le texte en direct, ni ne prends les propositions des comédiens pour du cash. Je rumine ce qui est dit et pensé par les créateurs partenaires, modèle le tout, avec mon filtre et mes intentions dans un langage que j'invente, puis remets mon texte à l'essai du plateau. Après chaque aller-retour, l'écriture et le spectacle se bonifient. Ce processus rend tous les langages du spectacle, y compris le texte, plus pertinents.

Et pour la metteuse en scène ? Quand juge-t-elle qu'il convient de fixer certaines choses pour les garder dans la version finale du spectacle ?

LD : Dans la période d'exploration, je donne aux comédiens des consignes, des « devoirs » à faire pour approcher des personnages ou des images scéniques. Ça part d'une intuition de la direction dans laquelle il faut chercher, sans du tout savoir ce qu'on va trouver. Parfois, certaines propositions des comédiens sur le plateau sont tellement justes, tellement étranges ou touchantes qu'on sait

qu'elles ressurgiront, retravaillées, digérées, dans le spectacle. D'autres fois, j'ai en tête une piste précise que j'ai envie d'essayer, une image qui m'obsède et que je tente de rendre vivante avec l'aide des comédiens. Lorsque soudain la sauce prend, qu'on a sous les yeux la concrétisation en 3D d'une envie qui était purement théorique à la base, c'est un moment absolument exaltant. Le travail de mise en scène sur un projet comme celui-ci est une suite de dialogues ininterrompus. Avec Camille Rebe-
tez d'abord, sur les questions de sens et de dramaturgie. Avec Coline Vergez ensuite, scénographe et costumière extrêmement précieuse, puis avec les autres concepteurs, Jérôme à la lumière et Pascale au son, qui proposent des relances continuelles. Avec les comédiens enfin sur le plateau, dans un aller-retour permanent. Je trie, je tranche, je donne le cap, mais c'est ensemble qu'on trouve le chemin pour s'y rendre.

Et quelle est la contribution des comédiens ? Se limite-t-elle à des suggestions sur la base du canevas de l'auteur / de la metteuse en scène ou la liberté de proposition est-elle totale ?

MC : Au sein du Théâtre Extrapol et particulièrement sur le projet Murphy, les casquettes ont été bousculées avec bonheur et humour. En effet, durant la première phase de travail, j'ai passé de mon statut de comédienne à celui d'auteure, car il fallait à travers les thèmes choisis proposer des esquisses de scènes, de personnages et même l'intrigue. De même pour la mise en scène, on a tous essayé de trouver de nombreuses images, un univers particulier, musical ou chorégraphique. Durant les premières phases du chantier, tout est ouvert, les possibles sont dominants et les libertés extrêmes pour le comédien. Petit à petit, nous retrouvons nos rôles respectifs et dans

la dernière phase, c'est-à-dire lorsque les six semaines de répétitions officielles démarrent, « l'écriture de plateau » s'estompe et le rapport acteur-metteur en scène-auteur reprend un schéma plus traditionnel. Mais jusqu'au bout, les propositions, remarques et remises en question scéniques, textuelles ou de l'ordre de l'interprétation sont toujours possibles pour l'acteur. Le dialogue et l'écoute dans un travail comme celui-ci sont donc extrêmement importants.

Vous travaillez avec un chœur de comédiens amateurs. Un retour aux sources (le théâtre antique) ou une façon moderne de donner la parole aux foules urbaines et anonymes ?

LD : J'adore avoir beaucoup de monde sur le plateau. Sentir l'énergie humaine qui s'en dégage. Travailler la synchronisation du mouvement, ou au contraire jouer sur le côté hétéroclite et bariolé d'une foule. Le chœur de Murphy, c'est à la fois tout le monde et personne. C'est la société en marche. On pourrait s'intéresser à chacun de ces individus, mais le spectacle choisit de ne suivre la trajectoire que de Clémence, paratonnerre à emmerdes. Des autres, on n'aura saisi qu'une silhouette, un tic ou une bribe d'existence. Vous parlez du théâtre grec. Le chœur de Murphy fait écho, par l'image plutôt que par la parole, à ce rôle antique de médiateur entre la scène et la salle. On se reconnaît dans cette foule comme les Athéniens se reconnaissaient dans la voix collective dissuadant Médée de tuer ses enfants.

Est-ce la première fois que vous collaborez avec des amateurs ?

LD : Dans le cadre d'Extrapol, c'est la première fois, oui. De mon côté, je travaille souvent avec des amateurs, soit dans le cadre de spectacles montés avec

les étudiants de la maturité théâtre au Lycée de Porrentruy, soit dans la mise en scène d'opéras - si les solistes, les musiciens et toute l'équipe de concepteurs sont professionnels, les chœurs demeurent composés majoritairement de chanteurs amateurs, avec lesquels il faut faire un travail scénique de fond.

D'où proviennent ces comédiens amateurs ?

LD : L'automne dernier, nous avons passé une annonce dans la presse jurassienne. Certaines personnes que nous ne connaissions pas à l'époque et qu'une telle aventure tentait ont rejoint le projet par ce biais. Beaucoup de choristes sont d'anciens étudiants de la maturité théâtre, aujourd'hui à l'université, qui ont eu vent du projet et ont choisi de s'y engager. Nous avons pour ainsi dire une confiance mutuelle, un vocabulaire de base commun, très précieux dans le travail. Et le souffle extérieur amené par les nouveaux venus est absolument dynamisant !

Quels sont les avantages, respectivement les inconvénients, lorsqu'on mélange professionnels et amateurs sur un même projet ?

LD : J'ai l'impression que le meilleur des deux statuts rejaillit sur le projet final. Pour des amateurs, le fait de participer à un spectacle pro donne du poids à leur travail, du sens à leur engagement. Ils se sentent touchés par le fait que les comédiens et l'équipe de conception les considèrent comme des collègues à part entière. Dans le sens inverse, les amateurs ont un entrain, une disponibilité et une envie d'être là extraordinaires, qui évitent toute tentation de prise de tête de la part des professionnels, qui peuvent parfois faire une montagne d'un détail. Cela remet les choses à leur place. C'est le collectif qui est mis de

l'avant, et l'importance de la contribution de chacun. L'atmosphère de travail sur Murphy est très agréable, parce que des deux côtés, tant chez les pros que chez les amateurs, nous avons des gens qui, dans le travail, font abstraction de ces catégorisations.

En 2003, vous avez fondé votre propre compagnie, le Théâtre Extrapol, basée à Porrentruy. Est-ce que cela répondait à une simple envie d'indépendance ou était-ce une nécessité pour vous ?

CR: Le canton du Jura, sous l'impulsion de quelques visionnaires, est à la proue de la Suisse en matière de formation théâtrale au niveau primaire, secondaire et post-secondaire depuis une vingtaine d'années. Et puis après, presque plus rien. L'exil est obligatoire pour entreprendre une formation professionnelle et pour pratiquer son métier. Durant nos différents exils, nous avons en commun, membres fondateurs d'Extrapol, la volonté d'opérer une sorte de retour à l'expéditeur. De continuer d'œuvrer pour le développement culturel de notre région. La création d'une compagnie professionnelle dans le Jura participe d'une volonté politique de développer l'offre culturelle en périphérie pour un public de plus en plus demandeur. Cependant, par ce choix, nous sommes confrontés au manque chronique d'infrastructure pour les arts de la scène. Il n'y a pas de salle de spectacle aux normes professionnelles de Boncourt à la Neuveville, ni de lieu de création. Les dossiers semblent bloqués de manière endémique. Créer dans le Jura demande parfois de se contenter du confort d'un camping. Il faut, comme partout, de l'envie, de la patience et du soutien.

Votre compagnie bénéficie-t-elle d'aides régulières (contrat de confiance ou subventions acquises)

ou doit-elle faire des demandes de soutien ponctuelles pour chacun de ses projets ?

LD: Nous avons depuis quelques années une subvention régulière du canton du Jura pour le budget de fonctionnement de la compagnie et les tâches administratives. Pour chaque projet, et comme toutes les compagnies romandes, nous sollicitons de droite et de gauche des subventions ponctuelles.

Vous privilégiez les attaches régionales (le Jura) dans votre travail de création. Est-ce un atout ou un handicap pour diffuser vos spectacles en Suisse romande ou à l'étranger ?

LD: C'est un statut ambivalent. Comme il n'y a que peu de compagnies professionnelles jurassiennes, les gens en Suisse romande ont souvent entendu parler des « fous qui font du théâtre sans théâtre dans le Jura ». Le revers de la médaille, c'est qu'on a souvent moins de crédit qu'une compagnie établie sur l'arc lémanique du simple fait qu'on travaille en périphérie. Quand on ne connaît pas Extrapol, nous sommes souvent catalogués d'emblée comme des amateurs, ou des artistes de seconde zone parce qu'on a choisi la décentralisation (somme toute relative, dans un pays minuscule!).

Comment concilier ces attaches et le besoin de visibilité inhérent aux métiers de la scène ? La plupart d'entre vous travaillent aussi dans la région lémanique, où les possibilités de monter des projets ou de se faire connaître sont plus nombreuses : un mal nécessaire ou une forme de trahison envers les « régions périphériques » ?

LF: Je ne parlais pas de trahison mais

effectivement de « mal nécessaire » ou plus simplement d'évidence. Cela fait maintenant la quinzième année que j'ai quitté mon Jura natal pour pratiquer mon métier, formation comprise. Sans cette expatriation je ne pourrais simplement pas vivre du théâtre, ou alors en passant la majeure partie de mon temps au volant d'une voiture ou dans un train. De plus il est évident que les employeurs ne pourraient, à long terme, participer aux frais de déplacements du « Jurassien de service » ! On se donne donc plus de chances en étant là où ça se passe.

Disposez-vous d'un lieu pour répéter et présenter vos créations ou dépendez-vous des possibilités d'accueil des théâtres ?

MC: Nos trois premières créations se sont faites dans le Jura et le Jura bernois: une ancienne usine de fours à chaux, une halle communale, un ancien stand de tir. Des conditions souvent difficiles et qui demandent pour chacun une énergie démesurée en matière d'organisation et de logistique. Aucun lieu de répétitions n'existe vraiment pour les artistes, ni un vrai théâtre pour présenter les spectacles. Pour le spectacle Vous m'emmerdez Murphy, qui compte 17 personnes en scène, nous avons besoin d'un grand plateau. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers le TPR, et avons décidé de faire une partie de la création dans le canton de Neuchâtel. Mais pour cela, il est évident que nous sommes dépendants de la possibilité d'accueil des théâtres.

Votre spectacle est coproduit par le Théâtre Populaire Romand. Quelle forme a pris cette collaboration ? En quoi vous a-t-elle permis de faire aboutir votre projet ?

SM: C'est la première fois qu'un spectacle d'Extrapol est coproduit. C'est une

chance et une aide précieuses. Cette collaboration nous permet de travailler dans de bonnes conditions. A commencer par pouvoir répéter et créer dans un vrai théâtre, équipé et fonctionnel, ce qui est une grande première pour nous ! Ensuite, le TPR nous met à disposition de l'aide technique, administrative et logistique. Il prend aussi en charge une grande part de la communication autour de ce spectacle. En plus de cela, il y a la crédibilité qu'apporte la renommée du TPR à notre projet. Nous en profitons, c'est évident. Notamment en matière de recherche de fonds et de diffusion. Et pour finir, la collaboration artistique avec Andrea Novicov, qui a déjà lui-même monté un texte de Camille, est précieuse pour nous. Il ne collabore pas directement à ce projet, mais son soutien est important.

Petite question d'actualité : pour des raisons financières, le gouvernement bernois vient de se retirer du projet de Centre interjurassien d'expression des arts de la scène (CREA), qui aurait dû réunir sur deux sites, l'un à Delémont et l'autre à Bévillard, une structure permettant de favoriser la création et l'accueil dans les domaines du théâtre et de la danse. Quelles conséquences pour vous et votre compagnie ?

CR: Nous risquons de faire du camping un peu plus longtemps qu'espéré. Le public et le jeune public continueront d'avoir accès à un nombre restreint de spectacles, de nombreuses compagnies refusant de se produire dans le Jura, ou ne le pouvant simplement pas pour des raisons techniques. Mais il ne faut pas oublier que ce projet de CREA repose sur un terrain agité par un militantisme encore récent. Le Canton de Berne, suite à l'indignation de tous les partenaires francophones engagés dans ce projet

depuis huit ans, a déjà fait un pas en arrière. On ne laissera pas enterrer quarante ans de lutte sous une pile de dossiers économiquement prioritaires.

Votre expérience la plus récente (la plus cuisante) de la loi de Murphy ?

CR: Le fait que sur ce projet, créé pendant deux ans dans un camping, avec treize amateurs, pour treize dates, plus une présentation du projet en chantier programmée un vendredi 13, nous ayons jusqu'ici évité absolument toutes les emmerdes: la Loi de Murphy se vérifie toujours, sauf quand on cherche à la démontrer.

QUESTIONS

À SOPHIE MAYOR

ADMINISTRATRICE

DU THÉÂTRE EXTRAPOL

Administratrice d'une troupe de théâtre, en quoi ça consiste ?

Pour faire simple, je m'occupe de tout ce qui n'est pas artistique. Soit: la préparation des budgets, la recherche de fonds, la comptabilité, les contrats, les paiements (y. c. les salaires), tout ce qui concerne les ressources humaines (AVS, assurances, certificats de salaires, attestations pour le chômage, allocations familiales, etc.), la logistique des tournées, la négociation des contrats avec les théâtres d'accueil, les bilans de fin de projets, etc.

Comment avez-vous appris le métier ?

Sur le tas, après le gymnase, car à l'époque il n'existait aucune formation

en Suisse pour le métier de gestionnaire culturel. J'ai eu la chance, entre autres, d'être l'administratrice de plusieurs compagnies de théâtre, de produire des courts-métrages et de faire un voyage en Amérique latine dans le cadre d'un échange culturel. En 2002, j'ai suivi une formation en « management culturel » dont je suis ressortie diplômée. Je suis également régulièrement des formations continues. Je travaille pour le Théâtre Extrapol depuis avril 2007, avec un taux d'occupation de 25 %. En plus, je dirige le théâtre de la Tournelle à Orbe.

A quand remonte votre intérêt pour le théâtre ?

Je suis tombée dans le théâtre quand j'étais petite. Mes parents faisaient partie de l'organisation d'un festival de théâtre qui avait lieu chaque été. J'ai donc vécu mon enfance au rythme de la préparation de ces festivals et j'adorais suivre les répétitions et participer à tout ce qu'on voulait bien me laisser faire. Adolescente, j'ai organisé des concerts et des expos pour mes copains.

Participez-vous au processus de création au sein de la compagnie ?

J'y participe, bien sûr, mais d'un point de vue purement administratif. La part artistique, ce n'est pas mon rôle, mais je donne volontiers mon avis si on me le demande.

**Propos recueillis
et retranscrits
par Fabio Morici**

L'Institut neuchâtelois, fondé en 1938, a pour mission de développer et d'illustrer le patrimoine culturel et scientifique du Pays de Neuchâtel. Entre autres activités, il publie en principe tous les deux ans un ouvrage illustrant un aspect du patrimoine culturel ou scientifique du canton. En 2010, l'Institut neuchâtelois a décidé de consacrer un de ses « cahiers » au théâtre. Il s'agit du premier ouvrage de synthèse sur la vie théâtrale dans le canton. Fort de 450 pages et richement illustré, ce cahier, intitulé **EN SCÈNE!** paraîtra le 1^{er} novembre 2010 et devrait intéresser un large public. Il retracera les origines du théâtre (de l'Ancien régime à 1948), se penchera sur la scène amateur d'hier et d'aujourd'hui et abordera des questions telles que la professionnalisation des activités théâtrales, la formation, la construction de lieux de théâtre ou l'émergence de nouvelles scènes et de nouvelles compagnies. L'enjeu de la popularisation du théâtre y sera traité de manière détaillée, notamment par le biais de l'aventure du **THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND**.

L'ouvrage sera en vente au prix de Frs. 65.-, avec souscription préférentielle pour Frs. 48.- jusqu'au 31 octobre 2010 (pour plus d'information: Editions Attinger SA - 032 753 82 73 - www.editions-attinger.ch).

Pour marquer la sortie de ce livre, l'Institut neuchâtelois a mis sur pied une série de manifestations sous le label « **LE THÉÂTRE EN FÊTE** », qui se tiendront en différents lieux du canton du 1^{er} au 7 novembre 2010. Les amateurs de théâtre et les autres sont cordialement invités à prendre part à ces événements, dont le programme est détaillé ci-après.

NEUCHÂTEL – LE THÉÂTRE EN FÊTE

1^{ER} -7 NOVEMBRE 2010

www.theatreenfete.ch

Lundi 1 ^{er} novembre, 19h00 La Chaux-de-Fonds TPR, Beau-Site	Ouverture officielle de la manifestation. Vernissage du 33 ^e cahier de l'Institut neuchâtelois : <i>En scène !</i> premier ouvrage consacré à la vie théâtrale dans le Pays de Neuchâtel, suivi d'un impromptu théâtral.
Mardi 2 novembre, 17h00 –19h00 La Chaux-de-Fonds L'Heure bleue	« Portes ouvertes » de L'Heure bleue et visite guidée du théâtre de La Chaux-de-Fonds dans ses aspects historiques et techniques.
Mardi 2 novembre, La Chaux-de-Fonds 20h15, Club 44	<i>Comment faire du théâtre un métier ?</i> Table ronde autour de la professionnalisation du théâtre – organisée en collaboration avec le Club 44.
Mercredi 3 novembre, 18h30 La Chaux-de-Fonds Bibliothèque de la Ville Département audiovisuel	<i>Le théâtre : une mémoire éphémère ?</i> Témoignages d'hommes de théâtre devant la caméra et présentation des films de Samuel Chalard sur le Centre culturel ABC (<i>Les Amateurs</i>) et de Jean-Blaise Junod sur le parcours du Théâtre populaire romand (<i>Scènes du voyage</i> , avec Charles Joris).
Jeudi 4 novembre, 18h30 Neuchâtel Bibliothèque publique et universitaire	Vernissage de l'exposition consacrée au théâtre dans le pays de Neuchâtel. Hommage à Bernard Liègme à l'occasion de la publication de ses œuvres complètes aux éditions Bernard Campiche.
Jeudi 4 novembre, 20h00 Neuchâtel Bibliothèque publique et universitaire, salle de lecture	<i>Une vie de théâtre</i> , conférence de Charles Joris, comédien, metteur en scène, ancien directeur du TPR – organisée en collaboration avec l'Université populaire neuchâteloise.

Cette semaine de théâtre en fête, qui se prolongera jusqu'au dimanche 7 novembre 2010, est organisée sous les auspices de l'Institut neuchâtelois, à l'occasion de la sortie de presse du premier ouvrage de synthèse sur la pratique théâtrale dans le pays de Neuchâtel, des origines à nos jours.

Tous les théâtres du canton de Neuchâtel s'associeront à cette fête, même si plusieurs d'entre eux ne proposent pas de spectacle ou sont en répétition durant cette semaine-là.

Les 6 et 7 novembre 2010, le Théâtre du Passage à Neuchâtel ouvrira ses portes pour marquer son 10^e anniversaire et d'autres salles pourront proposer des animations.

Pour connaître la programmation définitive et exhaustive de la semaine, veuillez consulter le site

www.theatreenfete.ch

Vous m'emmerdez Murphy!

par le Théâtre Extrapol

Texte: Camille Rebetez

Mise en scène: Laure Donzé

Avec:

Yves Adam

Martine Corbat

Lionel Frésard

Sandrine Girard

Chœur: Madeleine Chenal,
Benjamin Corbat, Tobias Frötscher,
Lucie Hubleur, Sylvie Kamber,
Fanny Krähenbühl, Alice Kummer,
Sophie Légeret, Christine Maeder,
Charlotte Riondel, Lydia Schwyzer,
Christelle Voyame, Joëlle Wichteremann
Scénographie, costumes, accessoires:
Coline Vergez

Son: Pascale Schaer

Lumières: Jérôme Bueche

Administration: Sophie Mayor

Régie: Gaël Chapuis

Coproduction: Théâtre Extrapol
- Théâtre Populaire Romand

Soutien: Canton du Jura - Pro Helvetia
- Migros pour-cent culturel -
Fondation Stanley Thomas Johnson -
Fondation Ernst Göhner - FARB - SAT
Jura - Corodis- Lycée de Porrentruy

www.extrapol.ch

Vendredi 15 octobre Théâtre Populaire Romand La Chaux-de-Fonds 20 h 00

Samedi 16 octobre Théâtre Populaire Romand La Chaux-de-Fonds 18 h 00

Dimanche 17 octobre Théâtre Populaire Romand La Chaux-de-Fonds 17 h 00

Billetterie: L'heure bleue • Tél. 032 967 60 50 • billet@heurebleue.ch

• Ouverte du mardi au vendredi: de 11h à 14h et de 16h à 18h30 • samedi: de 9h à 12h

EN TOURNÉE

Vendredi 12 novembre Nouveau Monde Fribourg 20 h 30

Samedi 13 novembre Nouveau Monde Fribourg 20 h 30

Prélocation: www.petzi.ch - FNAC et Fribourg Tourisme

Jeudi 18 novembre Salle St-Georges Delémont 20 h 30

Vendredi 19 novembre Salle St-Georges Delémont 20 h 30

Samedi 20 novembre Salle St-Georges Delémont 20 h 30

Dimanche 21 novembre Salle St-Georges Delémont 17 h 00

Jeudi 25 novembre Salle St-Georges Delémont 20 h 30

Vendredi 26 novembre Salle St-Georges Delémont 20 h 30

Samedi 27 novembre Salle St-Georges Delémont 20 h 30

Dimanche 28 novembre Salle St-Georges Delémont 17 h 00

Réservations: CCRD 032 422 50 22 - www.ccrd.ch ou www.billetnet.ch

Adhérez à l'Association des Amis du TPR

COTISATIONS POUR LA SAISON 2009-2010

Fr. 30.- : étudiants, apprentis, AVS, AI, chômeurs

Fr. 60.- : simple

Fr. 90.- : double

Fr. 120.- : triple

Fr. 150.- : soutien

CCP : 17-612585-3

La carte d'adhérent donne droit notamment au journal « **Le Souffleur** » ainsi qu'à **une réduction de Fr. 5.- par billet** (10.- par billet pour les spectateurs achetant un abonnement « A la carte » ou un abonnement « Famille » et qui sont également membres des amis du TPR et/ou de la SAT - cf. page 92 du programme de saison). pour les créations TPR dans toutes les villes partenaires et à un rabais identique pour les spectacles de la « saison » au TPR et à L'heure bleue (à l'exception des concerts organisés par la société de Musique).

Pour plus d'informations : Association des Amis du Théâtre Populaire Romand (TPR) • rue de Beau-site 30 • CH-2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. +41 (0)32 912 57 70 • Fax +41 (0)32 912 57 72 • E-mail : amis@tpr.ch www.tpr.ch